

AFFAIRE N° 47

REFECTION DES TROTTOIRS DES RUES MARECHAL LECLERC ET SAINT-JACQUES

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 12 août 1989 (affaire n° 30), vous m'avez autorisé à lancer un appel d'offres pour la réfection des trottoirs :

* de la Rue Maréchal Leclerc, parties comprises :

- entre la Rue du Butor et le Boulevard de l'Océan ;
- entre la Rue Juliette Dodu et la Rue de Paris ;

* et de la Rue Charles Gounod, partie comprise :

- entre la Rue Pasteur et la Rue Maréchal Leclerc.

Un tronçon de trottoir de la Rue Saint-Jacques, situé dans la continuité du trottoir de la Rue Maréchal Leclerc, justifierait un réaménagement en vue d'une meilleure adaptation des caractéristiques géométriques de la chaussée aux feux de circulation supportés.

Les travaux projetés consistent :

- en des terrassements,
- en le remplacement et la mise à niveau des bordures défectueuses,
- en la pose de fourreaux,
- en des réfections du revêtement en enrobé.

Le coût total de l'opération s'élèverait à 2 000 000 F.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- * à lancer un appel d'offres ;

Réfection des trottoirs
des Rues Maréchal Leclerc et Saint-Jacques

- 2 -

- * à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; à prendre toutes mesures utiles, notamment la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale inscrite au marché, jusqu'à concurrence des crédits prévus au B.P. 1990 pour cette opération ;
- * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, URBANISME, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

M. GERARD M. : En ce qui concerne les crédits prévus pour cette opération, il faudrait, à mon avis, préciser l'imputation correspondant.

LE MAIRE : Entendu. Je demande aux services d'en prendre bonne note pour l'avenir.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*